



Discours au nom des États Membres de l'Union Européenne

Par

Mme. Simona Pilleri

Conseiller

Délégation de l'Union Européenne auprès des Nations Unies

71ème Session de l'Assemblée Générale

Cinquième Commission

Point 137: Plan des Conférences

Nations Unies

New York

28 Octobre 2016

-- Tel que Livré --

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États membres de l'Union européenne.

La Turquie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, l'Arménie et la Géorgie se rallient à la présente déclaration.

Nous aimerions commencer par remercier Mme. Aba Ayebi-Arthur, Vice-Présidente du Comité des Conférences, Mme. Catherine Pollard, Sous-Secrétaire Générale au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et M. Carlos Ruiz Massieu, Président du Comité Consultatif pour les Questions Administratives et Budgétaires pour l'introduction des rapports respectifs sur ce point de l'ordre du jour.

Tout d'abord, nous tenons à réaffirmer l'importance de la publication en temps utile des documents dans toutes les langues officielles des Nations Unies. La Commission devrait mettre l'accent avec force sur le respect des procédures et des résolutions, y compris la résolution de l'Assemblée générale 70/247.

Le respect des dates et de la limite de mots pour les rapports sont essentiels pour l'amélioration de la prévisibilité et de la ponctualité de livraison des documents. Des mesures innovantes, comme la répartition de la charge de travail dans le contexte de la gestion globale des documents, peuvent contribuer à accélérer la

* *L'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.*

traduction des documents urgents. Cela aura des effets positifs sur l'efficacité et l'efficacit  du travail de notre Commission et sur l'utilisation des ressources des services de conf rence.

En outre, les  tats membres de l'Union europ enne sont fortement int ress s par la recherche d'une solution structurelle et pragmatique   la persistance des probl mes li s   l'ordre du jour de la deuxi me partie de la reprise de session de la Cinqui me Commission. Nous sommes extr mement pr occup s par le temps tr s limit  allou    la Commission en mai. Au cours des derni res ann es, nous avons  t  constamment incapables de conclure nos d lib rations dans les d lais impartis. Les n gociations apr s les heures de service et sans interpr tation tout au long du mois de juin forcent le Secr tariat   mettre en place des contournements co teux et lourds pour compl ter les actions administratives n cessaires avant le d but de la nouvelle p riode budg taire. Nous devrions aussi  tre conscients de l'impact de l'incertitude persistante que nous cr ons pour le personnel des Nations Unies dont la subsistance d pend des d cisions budg taires.

En outre, nous estimons que l'organisation de la deuxi me partie de la reprise de session de la Cinqui me Commission accol e avec le Comit  du Programme et de la Coordination n'est plus viable.   plusieurs reprises, notre non-respect de l' ch ance officielle a donn  lieu   des situations qui ne sont pas propices au bon fonctionnement de la Commission.

Au cours de la r union du Comit  des Conf rences en septembre, les d l gations ont eu une discussion ouverte, fructueuse et approfondie sur cette question. Il y avait un sentiment partag  fort parmi les d l gu s que quatre semaines constituent un d lais trop court afin de pouvoir raisonnablement g rer l'imposante charge de travail de la Commission au cours de la deuxi me reprise de session. Aussi

l'opinion selon laquelle la deuxième reprise de session devrait être étendue a été exprimée à la lumière des expériences passées dans l'utilisation des services de conférence afin de permettre à la Commission d'achever ses travaux et d'assurer ainsi la pleine participation de toutes les parties concernées.

Cela permettrait à la Cinquième Commission, une des grandes Commissions de l'Assemblée générale, de poursuivre ses délibérations avec les services de conférence appropriés et la présence et le soutien nécessaires et très appréciés du Secrétariat de la Commission. Étant donné que le CdC n'est pas parvenu à un accord sur cette proposition, nous aimerions aborder cette question avec l'ensemble des membres des Nations Unies afin d'optimiser le calendrier des réunions. Notre effort commun pourrait aboutir à un résultat utile pour nous tous.

Madame la Présidente,

Permettez-moi d'insister sur le fait que les États membres de l'Union européenne se sont engagés à collaborer avec tous les partenaires dans un esprit d'ouverture, de transparence, de pragmatisme et de coopération constructive et nous nous attendons à ce que cette fois toutes les options nécessaires seront mises en œuvre pour parvenir à une solution définitive à cette question.

Je vous remercie Madame la Présidente